

RHONE ALPES CREATION II (RAC II)

Société par Actions Simplifiée au capital de 3 386 696,88€
Siège social : 67 rue du Président Edouard Herriot – 69002 Lyon
534 013 982 RCS LYON
(ci-après la « **Société** »)

EXTRAIT

**PROCES-VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 24 AVRIL 2025**

[...]

A TITRE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

***Lecture du rapport de gestion du Président et du rapport du Conseil de Surveillance
sur l'exercice clos le 31 décembre 2024 et approbation des comptes annuels***

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président, du rapport du Conseil de Surveillance et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve lesdits comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils lui ont été présentés, se soldant par un bénéfice de 1 191 084,22 €.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes et résumées dans ces rapports.

Conformément à l'article 223 Quater du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte que la Société n'a pas engagé de dépenses et charges non déductibles visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

***Lecture et approbation du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes
annuels 2024 et du rapport spécial sur les conventions règlementées***

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve les termes dudit rapport.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Affectation du résultat

Sur proposition du Président, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024, s'élevant à la somme de 1 191 084,22€, de la façon suivante :

Montant distribuable au titre de l'exercice	2024
Résultat de l'exercice (bénéfice)	1 191 084,22€
Report à nouveau antérieur	350 213€
Résultat à affecter	1 541 297,61€
Affectation du résultat	
5% du bénéfice, au compte de « réserve légale », (dans la limite de 10% du capital social) (incluant une correction liée à l'affectation du résultat 2022)	110 071,26€
Dividendes par action de 0,25€ correspondant à un montant total pour un nombre total de 4 031 782 actions de :	1 007 945,50€
au compte « Report à Nouveau »	73 067,46€
Montant total du compte « Report à Nouveau »	423 280,85€

L'Assemblée Générale Ordinaire constate qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Approbation des conventions réglementées visées à l'article L225-38 du Code de commerce

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle, après avoir entendu la lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

Pouvoirs en vue des formalités

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes décisions à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité prévues par la loi.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Extrait conforme à l'original

DocuSigned by:

D58BEE29845F4BA...

Le Président

UI Investissement

Monsieur Michel DEPREZ

- BILAN ACTIF -

RHONE ALPES CREATION II

du 01/01/2024 au 31/12/2024

	N			N-1
	Brut	Amort. et	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles (1)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées selon méthode équivalence				
Autres participations	5 977 622	4 051 518	1 926 104	2 811 035
Créances rattachées à participations	2 565		2 565	1 177
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	5 980 187	4 051 518	1 928 669	2 812 211
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières et approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances				26 512
Capital souscrit et appelé, non versé				
Trésorerie				
Valeurs mobilières de placement	2 691 712		2 691 712	20 240
Disponibilités	3 198 464		3 198 464	3 659 605
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance				2 164
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5 890 176		5 890 176	3 708 521
Frais d'émissions d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GENERAL	11 870 362	4 051 518	7 818 844	6 520 732
Renvois:				
(1) Dont droit au bail :				
(2) Dont part à moins d'un an :				
(3) Dont part à plus d'un an :				

- BILAN PASSIF -

RHONE ALPES CREATION II

du 01/01/2024 au 31/12/2024

	N	N-1
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (dont versé: 3 386 696,88)	3 386 697	6 047 673
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	350 213	1 010 341
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 191 084	-660 127
Situation Nette	4 927 994	6 397 886
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 927 994	6 397 886
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		27
Emprunts et dettes financières divers (3)	2 660 976	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	70 582	63 732
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	159 291	59 086
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	2 890 850	122 845
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF GENERAL	7 818 844	6 520 732
Renvois :		
(1) Dettes :		
	à plus d'un an	
	à moins d'un an	
	2 890 850,00	122 845,00
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque :		
(3) Dont emprunts participatifs :		

RHONE ALPES CREATION II

Annexe des Comptes

de l'exercice clos

le 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 7 818 844€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice net comptable de 1 191 084€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice :

Évènements principaux :

Le 14 mars 2024, AMOLYT Pharma a conclu un accord définitif visant son acquisition sur AstraZeneca. AstraZeneca fera l'acquisition d'Amolyt Pharma pour un total pouvant atteindre 1.05 milliard de dollars (un versement de 800m\$ à la finalisation de la transaction, plus le droit pour les actionnaires d'Amolyt Pharma de recevoir un montant de 250m\$ à l'atteinte d'un jalon réglementaire défini). Le jalon réglementaire n'a pas été atteint à la clôture. Le produit lié au complément de prix étant incertain, il n'a pas été reconnu dans les comptes clos au 31 décembre 2024 conformément aux règles comptables applicables.

Le protocole de cession a eu lieu courant 3T2024 pour un montant de 2.4m€ (vs 400k€ investis) + 900k€ à recevoir d'ici fin 2025 (complément de prix conditionné à l'atteinte du jalon réglementaire).

L'assemblée générale mixte du 27 novembre 2024 a décidé d'une réduction de capital non motivée par des pertes d'un montant de 2 661 K€, par voie de réduction de la valeur nominale des actions. Le montant de la réduction apparaît en dette au bilan au 31 décembre 2024, le montant ayant été décaissé en février 2025.

Le 19 avril 2024, la société de gestion KREAXI a fait l'objet d'une fusion par transmission universelle du patrimoine au profit de la société de gestion UI Investissement. Le mandat de gestion, initialement signé entre la Société RAC II et KREAXI a fait l'objet d'un avenant pour acter du changement de société de gestion.

Principes, règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2020-09 du 4 décembre 2020 modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif à des corrections mineures.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Les montants sont exprimés en euro.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci-après.

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

:

ACTIF

Immobilisations :

- Dépréciation Actif Immobilisé :

Dépréciation Actif Immobilisé	Début exercice	+ Dotation	- Reprise	Fin exercice
Incorporelles	-	-	-	-
Corporelles	-	-	-	-
Titres mis en équivalence	-	-	-	-
Titres de participation	4 868 236	836 206	1 652 924	4 051 518
Autres immo. financières	-	-	-	-
TOTAUX	4 868 236	836 206	1 652 924	4 051 518

- Titres immobilisés de l'activité de portefeuille :

1. PRINCIPES

Les Titres Immobilisés de l'Activité de Portefeuille (TIAP) regroupent les participations représentant une quote-part de capital de sociétés acquises dans le but d'en retirer un profit : les TIAP sont donc représentatifs de l'activité de capital-risque. Les obligations convertibles sont prises en compte dans le tableau des TIAP, car elles donnent accès à terme au capital des sociétés.

1.1 - VALEUR COMPTABLE BRUTE

La valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires, et hors coupons courus à la date d'acquisition.

1.2 - PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES T.I.A.P.

Lorsque la valeur actuelle, telle qu'elle résulte des analyses de la société au 31 décembre, est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence, la dotation correspondante est comptabilisée dans le résultat financier.

Lorsque les titres bénéficient d'une garantie BPI France, la provision est constituée nette de cette garantie.

1.3 - VALEUR COMPTABLE NETTE

Cette donnée correspond à la valeur comptable brute diminuée des provisions pour dépréciation nettes de BPI France.

Les tableaux de variation des TIAPS de la présente annexe n'intègrent pas les intérêts courus des obligations

1.4 - EVALUATION DES TITRES LORS DE LA SORTIE DU PATRIMOINE

Le prix d'acquisition des titres cédés est estimé selon la méthode FIFO, c'est-à-dire la méthode du premier entré, premier sorti.

1.5 - VALEUR ESTIMATIVE

En fin d'exercice, les titres sont évalués selon les préconisations du guide d'évaluation établi par les organisations professionnelles européennes du capital risque (AFIC - EVCA - BVCA). Ces méthodes sont conformes aux règles IFRS.

Les méthodes utilisées pour l'évaluation des titres de sociétés sont les suivantes :

1.5.1 - Valeurs mobilières non cotées

La valorisation des titres est déterminée selon les principes de la Juste Valeur (Fair Value) définis par les règles des IFRS.

La Juste Valeur est définie comme celle à laquelle les titres pourraient être échangés entre des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

En l'absence de valeurs de marché, il est appliqué les méthodes de valorisation, référencées par l'AFIC, la BVCA et l'EPEVCA (Guide international d'évaluation à l'usage du capital investissement).

La valorisation des titres acquis depuis moins de deux ans ne subit aucune modification sauf en cas d'évènements significatifs, tels que :

- opération significative portant sur les fonds propres et entraînant une modification de la valeur de l'entreprise,
- cession significative de titres à un nouvel actionnaire ou entre actionnaires indépendants les uns des autres,
- ou une modification significative de la situation économique, juridique, financière de la société ou de ses perspectives par rapport à celles qui avaient été retenues à l'époque de l'investissement.

Au-delà de deux ans, la valeur de la société est analysée selon les modalités qui suivent afin de s'assurer que cette dernière n'est pas inférieure au coût d'entrée des titres à l'actif :

- en cas de survenance d'une opération significative sur les fonds propres, d'un échange ou d'une cession de titres, la valeur des titres pour cette opération est retenue comme référence pour la valorisation de l'entreprise.
- des ajustements de la valeur effectués sont interprétés et décidés au coup par coup, en fonction des circonstances des opérations servant de référence.

1.5.2 - Valeurs mobilières cotées sur un marché réglementé

Les valeurs cotées sur un marché réglementé en fonctionnement régulier, sont évaluées au dernier cours de bourse.

Si l'investissement coté fait l'objet d'une restriction affectant la négociation ou la période d'immobilisation (lock up), une décote minimale de 25% est appliquée au dernier cours de bourse.

• Provision des titres en portefeuille - Couverture BPI France :

Les prises de participations réalisées par Rhône Alpes Création II font l'objet d'une garantie accordée par BPI France, destinée à couvrir les pertes éventuelles sur les :

- actions,
- obligations convertibles,
- bons de souscription d'actions.

Cette garantie :

- ne s'applique qu'à certaines des prises de participations effectuées par Rhône Alpes Création II,
- peut être plafonnée.

Le plafond couvre certains des investissements réalisés par période suivantes:

- 2012 à 2013
- 2014 à 2016
- 2017 à juin 2021
- juillet 2021 à 2024

Pour les titres éligibles à cette limitation, les sinistres sont indemnisés jusqu'à ce que le plafond de garantie soit atteint. Les sinistres qui interviennent au-delà ne sont plus indemnisés.

Les titres éligibles à ce plafonnement de garantie font par conséquent l'objet, lorsque le sinistre n'a pas été déclaré à BPI France et qu'il n'est que probable, d'une provision pour dépréciation nette de la garantie BPI France.

Immobilisations Financières	Valeur brute Début exercice	+ Réévaluations	+ Acquisitions	- Virements	- Cessions/Rebuts	Valeur Brute Fin exercice
Participations évaluées (méthode équivalence)	-	-	-	-	-	-
Autres participations	7 680 447	-	139 907	-	1 840 167	5 980 187
Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-	-
Prêts & Autres Immo financières	-	-	-	-	-	-
TOTAUX	7 680 447	-	139 907	-	1 840 167	5 980 187

• Filiales et Participations :

Nom	Capital	Autres Capitaux Propres	Quote part Détenue en %	Valeur Comptable Titres détenus (Brute)	Valeur Comptable Titres détenus (Nette)	Prêts et avances consenties	Cautions	Chiffres d'affaires HT	Résultat de l'exercice	Dividendes encaissés
Participations (détenue entre 10 et 50%)										
SYNTHELIS	31	-285	18.31	307				309	50	
BROCHIER	1 467	4 102	11.88	717	35			1 212	203	
IP3 GROUP	777	11 976	14.86	300	30			2 993	-4 661	
Renseignements globaux sur les autres titres										
Autres participations françaises				4 653	1 861					

Les présentes informations détaillées tiennent compte des derniers éléments comptables connus des filiales et participations de l'année 2024.

Les derniers comptes disponibles pour les sociétés BROCHIER et IP3 GROUP sont ceux du 31/12/2023, et pour la société SYNTHELIS, ceux du 31/12/2022.

Concernant les titres MULTIX et ARTHEOS, ils ont été sortis de l'actif car le délai de 5 ans post décision de liquidation a été dépassé.

Pour les sociétés en liquidation judiciaire, les chiffres indiqués sont les derniers comptes publiés à ce jour.

Les sociétés LX REPAIR et SYNTHELIS sont en liquidation

• Créances immobilisées :

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale. Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice. (PCG Art. 831-2 7°)

État des Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

État des créances		Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		2 565	-	2 565
Prêts		-	-	-
Autres immobilisations financières		-	-	-
Clients douteux ou litigieux		-	-	-
Autres créances clients		-	-	-
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie antérieurement constatée		-	-	-
Personnel et comptes rattachés		-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
État et collectivités Publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	-	-	-
	Autres impôts et taxes	-	-	-
	Divers	-	-	-
Groupe et associés		-	-	-
Débiteurs divers		-	-	-
Charges constatées d'avance		-	-	-
TOTAUX		2 565	-	2 565
Prêts accordés en cours d'exercice		-		
Remboursements obtenus en cours d'exercice		-		
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		-		

Valeur Mobilières de placement et trésorerie :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Trésorerie	N	N-1
Valeur mobilière de placement (VMP)	2 691 712	20 240
Banques	3 198 464	3 659 605
TOTAL	5 890 176	3 679 845

PASSIF

Capitaux propres :

Composition du capital social	Nombre	Valeur nominale
Actions ou parts composant le capital social au début de l'exercice	4 031 782	1,50
Actions ou parts émises pendant l'exercice	0	
Augmentation de la valeur nominale des parts ou actions		0,00
Actions ou parts composant le capital social en fin d'exercice	4 031 782	0,84

Libellé	Solde ouverture	Affectation résultat	+ Variations	- Variations	Solde clôture
Capital Social	6 047 673			2 660 976	3 386 697
Réserve légale	-				-
Réserves statutaires, contractuelles	-				-
Réserves réglementées	-				-
Autres réserves	-				-
Report à nouveau	1 010 341	-660 127			350 213
Résultat de l'exercice	-660 127	-660 127	1 119 1084		1 191 084

Provisions pour Risques et Charges :

III - Provisions pour Dépréciations	Montant début exercice	+ Dotations	- Reprises	Montant fin exercice
Sur immo incorporelles	-	-	-	-
Sur immo corporelles	-	-	-	-
Sur titres mis en équivalence	-	-	-	-
Sur titres de participations	4 768 381	746 206	1 553 068	3 961 518
Sur autres immo financières	-	90 000	99 855	90 000
Sur stocks et en cours	-	-	-	-
Sur comptes clients	-	-	-	-
Autres provisions pour dépréciation	-	-	-	-
TOTAL III	4 868 236	836 206	1 652 924	4 051 518

Type Provision	Montant début exercice	+	-	Montant fin exercice
I - Provisions règlementées	-	-	-	-
II - Provisions pour risques et charges	-	-	-	-
III - Provisions pour dépréciation	4 868 236	836 206	1 652 924	4 051 518
TOTAL GENERAL	4 868 236	836 206	1 652 923	4 051 518
<i>Dont dotations et reprises d'exploitation</i>		-	-	
<i>Dont dotations et reprises financières</i>		836 206	1 652 923	
<i>Dont dotations et reprises exceptionnelles</i>		-	-	

Classification Augmentations (dotations)	Montant	Exploitation	Financier	Exceptionnel
I - Provisions règlementées	-			
II - Provisions pour risques et charges	-			
III - Provisions pour dépréciation	836 206		836 206	
TOTAUX	836 206	-	836 206	-

Classification Diminutions (reprises)	Montant	Exploitation	Financier	Exceptionnel
I - Provisions règlementées	-			
II - Provisions pour risques et charges	-			
III - Provisions pour dépréciation	1 652 923		1 652 923	
TOTAUX	1 652 923	-	1 652 923	-

État des Dettes :

Évaluation des dettes : Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale

État des dettes	Montant Brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A + 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à 1 an max. à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à + de 1 an à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	70 582	70 582	-	-
Personnel et comptes rattachés	-	-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	-	-	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
T.V.A	-	-	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	-	-	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	2 660 976	2 660 976	-	-
Autres dettes	159 291	159 291	-	-
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAUX	2 890 850	2 890 850	-	-
<i>Dont Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>	-			
<i>Dont Emprunts remboursés en cours d'exercice</i>	-			
<i>Dont Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques</i>	-			

Charges à Payer :

Charges à Payer		Montant
<i>Congés payés</i>	Congés payés	-
	Charges sociales	-
	Charges fiscales	-
<i>Intérêts Courus</i>	Emprunts et Dettes	-
	Dettes participations Groupes	-
	Dettes participations Hors Groupe	-
	Dettes sociétés en participation	-
	Fournisseurs	-
	Associés	-
	Banques	-
	Concours bancaires courants	-
<i>Autres Charges</i>	Factures à recevoir	50 319
	Remise Rabais Ristournes, Avoir à établir	-
	Participations des salariés	-
	Personnel	-
	Organismes Sociaux	-
	Autres charges fiscales	-
	Divers	-
TOTAL		50 319

COMPTE DE RÉSULTAT

Résultat Exceptionnel :

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

	Exercice N	Exercice N-1
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
Produits Exceptionnels sur opération en capital	2 497 561	221 499
Reprise pour provisions pour risques et charges	-	-
Total produits exceptionnels	2 497 561	221 499
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	100 205	-
Charges Exceptionnelle sur opération en capital	1 823 491	924 925
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	-	-
Total charges exceptionnelles	1 923 696	924 925
Résultat exceptionnel	573 865	-703 426

Honoraires du Commissaire aux Comptes :

	KPMG
Mission de contrôle légal des comptes	13 332
Autres prestations	
TOTAUX	13 332

Engagements Financiers reçus :

A la suite de la cession des titres AMOLYT Pharma, la société a reçu un engagement financier sur un complément de prix de 900 K€ conditionné à l'atteinte du jalon règlementaire.

Variation de la valeur du portefeuille de TIAP :

	Valeur comptable nette	Valeur estimative
Montant à l'ouverture de l'exercice	2 810 536	7 026 260
Acquisitions de l'exercice	134 382	134 382
Cessions de l'exercice	1 836 031	2 497 561
Reprises des provisions sur titres cédés	1 391 801	1 391 802
Plus et moins-values sur cessions de titres		
- détenues au début de l'exercice		60 326
- acquis dans l'exercice		
Variation de la provision pour dépréciation	-575 084	-575 084
Autres variations des plus-values latentes		
- sur titres acquis dans l'exercice		
- sur titres acquis antérieurement		-129 806
Montant à la clôture	1 925 604	5 410 319